

**LES SYNDICATS DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE,  
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Ouagadougou, le 22 avril 2022

**A**

**Madame la Ministre de l'Environnement, de  
l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement**

**OUAGADOUGOU**

**Objet :** suspension de notre participation  
aux travaux du comité d'élaboration  
du projet d'organigramme

*Madame la Ministre,*

Un comité de travail dont nous sommes membre a été mis en place, le 1<sup>er</sup> avril 2022, en vue de proposer un organigramme consensuel et opérationnel. A la session de travail du 06 avril 2022 dudit comité, son président a informé que bien avant les travaux, un comité restreint a été mis en place pour proposer un projet de l'organigramme qui devrait servir de base de travail. Dès le début des travaux, nos organisations respectives ont souhaité disposer du projet d'organigramme proposé par le comité restreint en vue d'apporter efficacement leurs amendements. L'administration a opposé une fin de non-recevoir à notre requête en prétextant le caractère confidentiel du document. Elle a par ailleurs promis de trouver une alternative pour nous permettre d'accéder au document et d'en exploiter tout en préservant sa confidentialité. A ce jour 22 avril 2022, aucune suite n'a été donnée à notre requête.

Ce refus de l'administration est difficilement compréhensible pour nous et traduit à la limite un manque de confiance voire un mépris des partenaires sociaux que nous sommes.

Malgré ce refus de rendre disponible le document de base, nous avons formulé des propositions sur l'organisation des structures déconcentrées, qui ont été présentées à l'ensemble des membres du comité. Des propositions dont le président du comité a indiqué qu'elles seront soumises à votre appréciation avant de nous revenir tout en nous rassurant que les syndicats seront associés aux échanges lorsque les propositions vous seront soumises (les propositions faites par le syndicat sont jointes à la présente).

A la séance du 11 avril 2022, non seulement la promesse d'associer les syndicats aux échanges n'a pas été tenue, mais aussi et surtout toutes les propositions des syndicats ont été rejetées, selon le président du comité par vous Madame le ministre, au nom du principe de la rationalisation des ressources. En lieu et place de la proposition des syndicats, une simulation d'organisation au niveau

déconcentré présentée par le comité restreint le 15 avril 2022 puis débattue le 20 avril 2022 n'a pas non plus été retenue par le comité. Dès lors, les syndicats se retrouvent en spectateurs dans le comité de rédaction de l'organigramme. Tout porte à croire que nous assistons à l'adoption d'un organigramme qui maintiendrait le statu quo sur les dysfonctionnements décrits dans les organigrammes précédents.

Au regard de ce qui précède, il nous est difficile dans ces conditions de poursuivre les travaux. Nous venons donc par la présente porter à votre connaissance de la suspension de notre participation aux travaux du comité.

Nous restons toutefois disponibles pour toute franche collaboration dans l'intérêt du service public et des travailleurs.

Veillez recevoir Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

**Pièce jointe** : proposition d'option consensuelle

**Ampliations** :

- CGT-B
- SG chargés de l'expédition des affaires courantes

Ont signé :

Pour le Syndicat National des Agents des Eaux  
et Forêts (SYNAFOR)



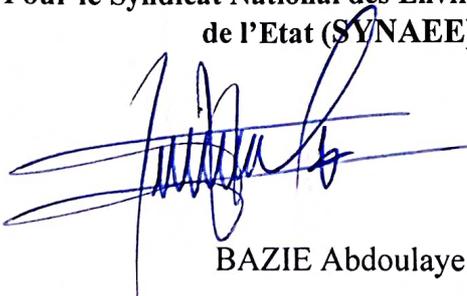
OUEDRAOGO Bassirou

Pour le Syndicat des Travailleurs des Travaux Publics, du  
Bâtiment, de l'Hydraulique et Assimilés  
(SYTTPBHA)



PARE Issouf

Pour le Syndicat National des Environnementalistes  
de l'Etat (SYNAEE)



BAZIE Abdoulaye

Pour le Syndicat National des Travailleurs du Ministère de  
l'Energie, des Mines et des Carrières  
(SYNATRAME)



OUEDRAOGO Z. Daagnimwendé